

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Haine sur les réseaux sociaux : les 8 harceleurs reconnus coupables par la justice, le combat continue

**23 octobre 2020 à Issy-les-Moulineaux**

Les terribles événements de la semaine dernière ont, une nouvelle fois, mis le focus sur la responsabilité morbide des réseaux sociaux, à tel point que la création d'un « délit de mise en danger » sur internet est évoqué par le Premier Ministre, Jean Castex.

Dans ce contexte, le verdict du tribunal de Saint Omer concernant les 8 prévenus qui ont menacé de mort par voie électronique, Willy Schraen, le président de la FNC donne le ton d'une justice qui reconnaît les 8 prévenus coupables, ce qui est une première en la matière, mais ne les condamne pas à des peines de prison avec sursis ni ferme pour l'un d'entre eux, comme demandé par le procureur dans sa réquisition.

Les harceleurs qui menaçaient le patron des chasseurs et sa famille de mort sur la toile sont condamnés à suivre des « stages de citoyenneté » et à payer des amendes et des dommages-intérêts. Dans le contexte actuel, il est plus que temps que ces délinquants de la toile, apprennent que le « vivre ensemble », socle de notre démocratie, n'est pas négociable !

Lors du procès le 24 septembre, le procureur de Saint-Omer, Patrick Leleu avait requis des peines de prison de 4 à 12 mois avec sursis pour 7 des 8 prévenus et une peine de six mois ferme pour l'un d'entre eux qui purge par ailleurs une mise à l'épreuve dans une autre affaire. Ces harceleurs sont âgés de 20 à 70 ans, avec des situations modestes. Ils ont tous été absents lors de l'audience.

Le jugement rendu ce jour par le tribunal correctionnel de Saint Omer, tient compte de la situation économique précaire des 8 individus condamnés pour ce qui concerne les dommages-intérêts.

Le procureur avait rappelé, le 24 septembre, que le président de la FNC, avait pris position lors d'une interview « live » en mai sur le site [chassons.com](http://chassons.com) non pas de façon personnelle mais en qualité « de personne chargée de mission de service publique ». Willy Schraen répondait aux questions des internautes sur l'impact des chats sur la biodiversité.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Volontairement déformés par des influenceurs « anti-chasse » et sortis de leur contexte, ces propos ont provoqué un déferlement de haine d'une rare violence avec près de 2 000 appels de menaces et d'insultes sur les réseaux sociaux.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : *« Je suis déçu par ce jugement dont les peines sont trop faibles alors que la culpabilité des 8 personnes est reconnue. Mais, derrière ce verdict, il ne s'agit pas de ma seule personne mais je pense à toutes les victimes de cet acharnement sur les réseaux sociaux qui peut être à l'origine d'actes de barbarie inqualifiable. L'actualité récente le montre. Même le prévenu qui purge une mise à l'épreuve dans une autre affaire, reconnu coupable, n'écope pas de prison ferme malgré la demande du procureur. J'ai donc décidé de faire appel de l'ensemble de ces décisions dans l'intérêt de ceux qui sont victimes de ce type de menaces et dont la liberté d'expression est ainsi travestie ».*

## A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

